

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 14 JUIN 2024

**RAPPORT
FINANCIER 2023**

**BUDGET
PRÉVISIONNEL 2025**

PARTIE 1/2



RAPPORT FINANCIER 2023

SOMMAIRE

Bilan association	2
ACTIF	2
Immobilisations incorporelles	2
Immobilisations corporelles	2
Immobilisations financières	2
Actif circulant	2
PASSIF	4
Fonds propres	4
Fonds reportés et dédiés	4
Provisions	4
Dettes	4
Engagements reçus	4
Engagements donnés	4
Compte de résultat association	6
Produits d'exploitation	6
Charges d'exploitation	6
Produits financiers	6
Charges financières	7
Produits exceptionnels	7
Charges exceptionnelles	7
Evaluation des contributions volontaires en nature	7
Annexe des comptes annuels	8
Préambule	9
Événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice	11
Principes, règles et méthodes comptables	14
Notes sur le bilan actif	17
Notes sur le bilan passif	22
Notes sur le compte de résultat	27
Autres informations	31
Autres annexes pour les associations faisant appel à la générosité du public	33
Compte de résultat par origine et par destination	33
Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	39

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.pr ov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	381 321	317 284	64 037	99 844	- 35 807
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours	89 602		89 602		89 602
Avances et acomptes	40 000	40 000			
Immobilisations corporelles					
Terrains	15 000		15 000	15 000	
Constructions	2 330 589	1 197 631	1 132 958	1 304 957	- 171 999
Installations techniques, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles	450 404	262 039	188 365	208 458	- 20 093
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à	785 398	152 000	633 398	2 759 286	-2 125 888
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	1 799		1 799	1 799	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)	4 094 113	1 968 954	2 125 159	4 389 344	-2 264 185
Actif circulant					
Stocks et en-cours	30 081		30 081	32 662	- 2 581
Avances et acomptes versés sur	34 570		34 570	82 520	- 47 950
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes	1 094 747	104 951	989 796	651 252	338 544
. Créances reçues par legs ou donations	250 540		250 540	629 754	- 379 214
. Autres	286 443		286 443	204 894	81 549
Valeurs mobilières de placement	4 635 594	290 799	4 344 795	3 852 097	492 698
Instrument de trésorerie					
Disponibilités	6 208 328		6 208 328	6 230 986	- 22 658
Charges constatées d'avance	275 822		275 822	138 931	136 891
TOTAL (II)	12 816 125	395 749	12 420 376	11 823 095	597 281
Frais d'émission des emprunts (III)					

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.pr ov.	Net	Net	
Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	16 910 237	2 364 703	14 545 535	16 212 438	-1 666 903

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires	108 484	108 484	
. Fonds propres complémentaires	830 144	830 144	
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	1 874 508	1 451 910	422 598
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	526 980	422 597	104 383
Situation nette (sous total)	3 340 116	2 813 136	526 980
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	1 829	1 829	
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	3 341 945	2 814 965	526 980
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	123 974	1 993 962	-1 869 988
Fonds dédiés	261 744	243 484	18 260
TOTAL (II)	385 718	2 237 446	-1 851 728
Provisions			
Provisions pour risques	146 760	40 000	106 760
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	146 760	40 000	106 760
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 779 965	5 566 947	213 018
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	379 481	313 802	65 679
Dettes des legs ou donations	1 136 526	1 874 204	- 737 678
Dettes fiscales et sociales	661 819	621 573	40 246
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 689 851	2 664 295	25 556
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	23 469	79 205	- 55 736
TOTAL (IV)	10 671 112	11 120 027	- 448 915

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	14 545 535	16 212 438	-1 666 903
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser . acceptés par les organes statutairement compétents . autorisés par l'organisme de tutelle Dont en nature restant à vendre	150 672		
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	3 057 679	3 102 704	- 45 025	-1,45
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	4 813	11 681	- 6 868	-58,80
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	2 035 399	1 859 595	175 804	9,45
. dont parrainages	711 041	697 326	13 0715	1,97
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	213 665	199 166	14 499	7,28
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	629 832	425 144	204 688	48,15
. Mécénats	323 499	471 496	- 147 997	-31,39
. Legs, donations et assurances-vie	332 126	388 923	-56 797	-14,60
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de	152 294	68 972	83 322	120,81
Utilisations des fonds dédiés	41 740	80 553	- 38 813	-48,18
Autres produits	114 387	79 841	34 546	43,27
Total des produits d'exploitation (I)	6 905 434	6 688 075	217 359	3,25
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	7 670	11 654	- 3 984	-34,19
Variations stocks		937	- 937	-100
Autres achats et charges externes	2 543 252	2 548 889	- 5 637	-0,22
Aides financières	50 140	60 750	- 10 610	-17,47
Impôts, taxes et versements assimilés	237 941	222 228	15 713	7,07
Salaires et traitements	2 102 630	1 981 084	121 546	6,14
Charges sociales	864 211	875 206	- 10 995	-1,26
Dotations aux amortissements	265 488	298 990	- 33 502	-11,21
Dotations aux provisions	148 167	30 588	117 579	384,40
Reports en fonds dédiés	60 000	176 189	- 116 189	-65,95
Autres charges	19 317	18 181	1 136	6,25
Total des charges d'exploitation (II)	6 298 819	6 224 696	143 236	30,91
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	610 615	463 379	143 236	30,91
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	31 487	225 878	- 194 391	-86,06
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de	16 809		16 809	N/S
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des produits financiers (III)	48 296	225 878	- 177 832	-78,62
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux Intérêts et charges assimilées	29 689	231 459	- 201 770	-87,17
Différences négatives de change	5 392	5 941	- 549	-9,24
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de				
Total des charges financières (IV)	35 081	237 401	- 203 320	-85,2
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	13 315	-11 523	24 738	214,68
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	619 830	451 856	167 974	37,17
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	9 690	25 543	- 15 853	-62,06
Sur opérations en capital		10 609	- 10 609	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges		700	- 700	-100
	9 690	36 852	- 27 162	-73,71
Total des produits exceptionnels (V)	9 690	36 852	- 27 162	-73,71
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	12 935	27 437	1 585 498	N/S
Sur opérations en capital	7 959	1 676	6 283	374,88
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et				
Total des charges exceptionnelles (VI)	20 894	29 113	- 8219	- 28,23
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 11 204	7 739	- 18 943	N/S
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	81 646	36 998	44 648	120,68
Total des produits (I + III + IV)	6 963 420	6 950 805	12 615	0,18
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	6 436 440	6 528 208	- 91 768	-1,40
EXCEDENT OU DEFICIT	526 980	422 597	104 383	24,70
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature	43 940		43 940	N/S
. Bénévolats				
Total	43 940		43 940	N/S
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations	43 940		43 940	N/S
. Personnel bénévole				
Total	43 940		43 940	N/S

Annexe des comptes annuels

PREAMBULE

1) Description de l'objet social de l'entité

L'UNAPEI a pour objet :

- a) d'unir, fédérer, promouvoir et soutenir les associations de parents, de personnes handicapées et de leurs amis et les organismes qui œuvrent à la défense et à la promotion des intérêts matériels et moraux des personnes handicapées et de leurs familles ;
- b) de promouvoir l'action de ses membres et notamment l'élaboration de réponses apportées aux besoins des personnes handicapées et de leurs familles ;
- c) de promouvoir l'image des personnes handicapées et de favoriser leur inclusion dans la société ;
- d) de mener ou de susciter des études et des recherches afin de développer les connaissances scientifiques, médicales, techniques et éducatives afin d'améliorer les réponses aux besoins des personnes handicapées ;
- e) de représenter auprès des pouvoirs publics et instances, tant au niveau national qu'international, ses membres ainsi que les personnes handicapées et leurs familles.

2) Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'UNAPEI, Union de près de 330 associations du « Mouvement parental », dont 70 associations tutélaires a pour mission de :

- a) à l'égard des personnes handicapées et de leurs familles :
 - leur venir en aide pour tous renseignements et conseils ;
 - les orienter selon leurs besoins vers une aide médicale, sociale ou administrative appropriée ;
 - créer ou susciter la création et le développement de services et établissements pour l'accompagnement, l'éducation, l'activité professionnelle, les loisirs, les soins, le logement et plus généralement tout ce qui permet leur inclusion dans la société.
 - promouvoir et mettre en œuvre tous organismes nécessaires pour un meilleur développement physique, intellectuel et moral des personnes handicapées.

A cette fin, et sans que cela remette en cause son caractère désintéressé, l'UNAPEI mène des activités à caractère économique et notamment :

- une activité de formation agréée au titre de la formation professionnelle continue ;
- la réalisation de supports audiovisuels et de publications en lien avec son objet ;
- la souscription et la diffusion de contrats d'assurance, de prévoyance et d'assistance dans l'intérêt des personnes handicapées et de leurs familles.

b) à l'égard de ses membres :

- soutenir la création et la gestion de réponses adaptées aux besoins des personnes handicapées à tous les âges de la vie leur permettant d'avoir accès à l'ensemble des biens et services de la société, qu'il s'agisse de la petite enfance, de l'éducation, de l'insertion professionnelle, du travail, du logement, de la santé, de la protection juridique, des loisirs, de la culture, des transports et de façon générale de tout ce qui peut favoriser leur épanouissement, leur accès à la cité et leur inclusion dans la société ;
- soutenir la mise en place à l'intention des familles et des aidants des réponses adaptées à leurs besoins
- apporter son assistance dans la recherche de solutions aux difficultés de fonctionnement interne.

c) à l'égard de la collectivité :

- valoriser l'image des personnes handicapées par tous moyens et la sensibiliser aux difficultés qu'elles rencontrent ;
- faire appel à la générosité du public pour contribuer à la réalisation de l'objet de l'UNAPEI et de ses membres.
- organiser la défense des intérêts matériels et moraux des personnes handicapées, de leurs familles ou de ses membres, en engageant notamment toute action en justice ou toute action de plaidoyer.

3) Description des moyens mis en œuvre

L'UNAPEI exerce ses missions de « tête de réseau » notamment au moyen d'un effectif salarié aux compétences multiples de 44 ETP, d'un conseil d'administration de 26 membres bénévoles, dont 10 sont membres du bureau de l'association et d'un budget de près de 7 millions d'€uros.

Les bureaux dans lesquels ces missions sont exercées, propriété de l'association, sont situés à PARIS dans le 18^{ème} arrondissement.

L'ensemble de ces collaborateurs interviennent au sein des différents pôles constitués :

- Le pôle qualité et développement du réseau, au sein duquel se trouve notamment de centre de formation de l'UNAPEI,
- Le pôle expertise,
- Le pôle influence et plaidoyer,
- Le pôle communication,

Et les pôles dévolus aux fonctions support de l'UNAPEI :

- Le pôle partenariats entreprises, collecte et libéralités,
- Le pôle systèmes d'information et projets digitaux,
- Le pôle services généraux,
- Le pôle direction, RH et comptabilité.

4) L'exercice social 2023

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 14 545 534,69 €.

Le résultat net comptable est **un excédent de 526 980,03 €**.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/04/2024 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

1) Constitution en 2013 d'un fonds de dotation et poursuite de son fonctionnement en 2023

En décembre 2013, le conseil d'administration de l'UNAPEI a adopté les statuts d'un fonds de dotation et a contribué à la constitution de sa dotation à hauteur de 100 000 € au moment de la création.

Suite à la décision d'affectation de l'AG du 20 mai 2016, un versement complémentaire de 200 000 € a été effectué et constaté dans les comptes 2017.

En application de la décision d'affectation de l'excédent 2017 prise à l'occasion de l'assemblée générale du 1er juin 2018, un nouveau versement de 100 000 € a été effectué et comptabilisé dans les charges de l'exercice 2018.

Conformément à la décision d'affectation de l'excédent 2018 prise au cours de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice 2018, 200.000 € de versement au fonds de dotation effectué en 2019 figurent comptabilisées dans les charges de cet exercice.

Conformément aux décisions prise relativement à l'affectation des résultats des exercices clos le 31/12/2019, le 31/12/2020, le 31/12/2021 et le 31/12/2022, il n'a pas été fait de nouveau versement au fonds de dotation en 2020, 2021, 2022 et 2023, ce dernier ayant poursuivi son objet avec le budget déjà confié au cours des exercices antérieurs.

La réserve affectée au fonds de dotation demeure d'un montant de 400.000,00 € dans les fonds propres de l'association au 31/12/2023.

2) Poursuite de l'appel à la générosité du public en 2023

Au cours de l'année 2014, le pôle Partenariats & Collecte a été créé au sein de l'UNAPEI afin de répondre à l'une des priorités du Projet Associatif Global : S'ouvrir à de nouvelles ressources.

Les ressources issues de l'appel à la générosité du public ont continué à se développer fortement en 2023 avec une contribution toujours plus grande au financement des missions sociales de l'UNAPEI.

La tenue de notre congrès en 2022 et en 2023, après deux années d'empêchement dû à la pandémie de Covid 19, a permis d'enregistrer une forte progression des partenariats entreprises. La location de stands a encore connu une progression de 9,43 % pour un montant de 259 k€ en 2023 et les parrainages sont en augmentation de près de 2 %.

Les dons manuels ont fortement progressé de plus de 48 % en 2023, s'établissant à 630 k€, en raison notamment d'un don sur donation d'un montant quelque peu exceptionnel (175 k€). Les mécénats d'entreprises ont eux quelque peu marqué le pas ; ils sont en baisse de 31 % en 2023.

L'exercice 2023 se caractérise également par la concrétisation définitive de plusieurs Legs en cours pour 332 k€ contre 388 K€ en 2022.

3) Fiscalisation des activités lucratives en 2023

L'exercice 2018 a marqué la fin du report des déficits antérieurs sur le résultat fiscal de l'exercice taxable à l'impôt sur les sociétés au niveau des activités classées comme lucratives de l'UNAPEI. Le tableau suivant présente la ventilation du compte de résultat par secteur et les conséquences induites en matière d'IS en 2023 :

	Secteur lucratif	Secteur non lucratif	Total
Produits	1 782 761	5 180 659	6 963 420
Charges (avant IS)	1 439 177	4 915 617	6 354 794
Résultat	343 584	265 042	608 626
IS	81 646	0	81 646
Résultat net	261 938	265 042	526 980

Cette répartition entre le secteur lucratif et le secteur non lucratif en 2023 montre une confirmation par rapport à 2022 d'une recrudescence significative des activités lucratives par rapport 2021, notamment au niveau des prestations de formation (en forte hausse en 2023), des recettes autour du congrès UNAPEI et des partenariats avec les entreprises.

4) Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Les conséquences de la pandémie depuis mars 2020 ont eu des incidences fortes sur les comptes 2020 et 2021. 2022 et 2023 marquent un retour à des activités dans des conditions quasi normales, même si le recours partiel au télétravail s'est installé durablement.

L'UNAPEI avait vu en effet ses activités fortement perturbées depuis le 17 mars 2020 en raison de la nécessité du respect des mesures de protection destinées à limiter la circulation du virus. Si de nombreux dossiers de fonds ont été maintenus et poursuivis par l'usage du télétravail des salariés de la tête de réseau ainsi que des administrateurs bénévoles du Conseil d'Administration, il est à noter que :

- Une activité spécifique liée à la gestion de la crise COVID avait été développée par les équipes salariées et bénévoles de la tête de réseau. Elle a pris des formes multiples : plaidoyer, communication, animation de réseau, gestion des appels à projets ou des distributions liés au fond d'urgence COVID UNAPEI, ... Le développement de cette activité a repoussé en 2020 et 2021 le développement de projets en cours (ex : projet de télé-odontologie, ...) ou prévus. Le fond d'urgence COVID UNAPEI, traité en fonds dédiés à partir de 2020, destiné à couvrir les besoins des associations membres générés par la pandémie, avait donné lieu en 2021 à une forte activité ; ce fonds dédié n'a pas évolué en 2022, ni en 2023 et devrait se solder en termes d'attribution en 2024.

- Le centre de formation avait vu en 2020 son activité annulée de mars à septembre et avait dû adapter son offre, avec notamment des formations dispensées en digital ainsi qu'une baisse des tarifs de ses prestations ; en 2021, le centre de formation, malgré les difficultés engendrées par la pandémie encore très présente au cours de cette exercice, avait généré des prestations en progression de plus de 81 % par rapport à 2020. En 2022, les prestations de formation avaient encore augmenté de plus de 30 % et en 2023 elles ont encore progressé de plus de 16 % par rapport à 2022, marquant un fort dynamisme de cette activité.

- Les séminaires ainsi que les universités d'été des DG et des Présidents, comme le festival "des 60 ans" qui fédérait des initiatives importantes à notre égard de nombre de nos partenaires avaient dû être annulés en 2020, cette situation engendrant des pertes exceptionnelles importantes sur des dépenses non reconductibles sur le congrès 2022. Comme en 2020, l'assemblée générale annuelle 2021 de notre association avait été digitalisée et les partenaires les plus importants avaient accepté de maintenir une partie de leur soutien pour les événements digitaux réalisés, sans pour autant que nous ayons pu retrouver au cours de l'exercice 2021 le niveau de recettes liés à la tenue en présentiel d'un Congrès.

La tenue du congrès 2022 à Montpellier et du congrès 2023 à Nantes ont permis de retrouver une activité dynamique à ce niveau.

- L'issue commerciale des accords-cadres signés avec des entreprises partenaires s'était révélée moins négative que prévue au cours de l'exercice 2020 puisque les recettes de parrainage n'avaient baissé que de 10,89 % ; en 2021, cette tendance s'était confirmée, puisque ces recettes avaient augmenté de 4,02 % par rapport à l'exercice précédent. Alors qu'elles avaient progressé de 5,50 % en 2022, ces recettes ont encore augmenté de 4,04 % en 2023.

Cette situation en termes de retour de perspectives d'activité et de ressources a permis de bâtir des budgets prévisionnels 2024 et 2025 avec un niveau de sérénité plus important.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des impacts résultant de la première application du règlement ANC n° 2022-04 décrits ci-dessous,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants :

Il a été fait application des dispositions du PCG ANC 2014-03 relatives à la définition, la comptabilisation, l'évaluation des actifs et à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. La définition des composants a concerné les constructions et leurs aménagements.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle

d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Logiciels informatiques	03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent ; la valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode FIFO. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite ; le montant des engagements sont évalués et indiqués dans l'annexe.

Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable ANC 2018-06, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

- Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective ou coût total communiqué par l'employeur pour le mécénat de compétence ;
- Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Toutefois, la présentation des comptes annuels a connu une légère modification au niveau du compte de résultat impactant quelque peu la lecture de la variation de quelques comptes.

En 2023, pour assurer une meilleure lisibilité, la totalité des comptes utilisés pour traduire la gestion des Legs sur l'exercice ont été compensés entre eux et présentés sur la ligne « Legs, donations et assurances vie » du compte de résultat. Un certain nombre d'entre eux avaient été laissés en 2022 dans leur classement d'origine, savoir :

Dans le résultat d'exploitation :

À la ligne « Autres Produits »

- ➔ Le compte 75889000000 « Diminution de Dettes sur Legs portés »,
 - Pour 42.500,00 € en 2022, qui compensait

À la ligne « Dotation aux amortissements »

- ➔ 68164000000 « Dotation pour dépréciation des actifs Legs à céder »
 - Pour le même montant au débit de 42.500,00 €

Dans le résultat Financier :

- ➔ Le compte 7688900 « Diminution de Dettes sur Legs portés », qui compensait en 2022
- ➔ Le compte 6866000 « D.A.P. pour dépréciation des V.M.P. » pour 214.650,00 €.

En outre, l'exercice 2023 est marqué par la première application du règlement ANC n°2022-04 modifiant le règlement ANC n°2018-06 qui impose la présentation d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger dans l'annexe aux comptes annuels. Cet état est présenté au chapitre « AUTRES INFORMATIONS » page 34 dans la présente annexe.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	421 321	89 602		510 923
Immobilisations corporelles	2 790 142	37 590	31 739	2 795 992
Immobilisations financières	1 799			1 799
TOTAL	3 213 262	127 192	31 739	3 308 715

A titre de précision :

- Les immobilisations incorporelles sont exclusivement constituées de dépenses de logiciels. En 2023, l'UNAPEI a développé plusieurs modules en interne, les dépenses de personnel affectées à cette production immobilisée ayant été comptabilisées en immobilisations incorporelles en cours à la date de clôture de l'exercice. Cette production immobilisée a été évaluée à **86 763,88 €** et se décompose comme suit :

⇒ Unapei.org	5.703,45 €
⇒ Site Falc	2.911,01 €
⇒ Portail UNAPEI	19.214,08 €
⇒ Site OS 2030	1.831,00 €
⇒ Plateforme collaborative	11.090,02 €
⇒ Cap Falc	39.017,30 €
⇒ Unapei & Entreprises	6.797,02 €

Les travaux des prestataires externes sur ces modules en cours ont en outre représentés 2.838,00 € en 2023.

- Ne sont pas mentionnées dans ce tableau, les Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés ou donnés.

Les informations suivantes concernent les **biens immobiliers reçus par Legs ou donation destinés à être cédés ou donnés** :

Nature	Valeur au 01/01/23	Nouveaux 2023	Corrections	Provision	Cession	Compte 242 au 31/12/23	+/- Value	Valeur Nette au 31/12/23
Biens immobiliers des Legs « directs » UNAPEI	398 100			120 000	200 500	197 600	-59 482	77 600
Biens immobiliers des Legs portés p/associations membres	2 475 986	25 000		32 000	1 913 188	587 798	7 200	555 798
TOTAL	2 874 086	25 000		152 000	2 113 688	785 398	- 52 282	633 398

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	281 477	35 807		317 284
TOTAL I	281 477	35 807		317 284
Terrains				
Constructions				
sur sol propre	765 173	117 128		882 301
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	260 459	54 870		315 329
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	43 366	4 557		47 924
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	192 729	53 126	31 739	214 115
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	1 261 728	229 681	31 739	1 459 670
TOTAL GENERAL (I+II)	1 543 204	265 489	31 739	1 776 954

Eléments constitutifs du fonds commercial

NEANT

Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises				
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis	24 539	22 281	24 539	22 281
Autres approvisionnements	8 123	7 800	8 123	7 800
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	32 662	30 081	32 662	30 081

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers	1 094 747	1 094 747	
Autres créances	536 983	536 983	
Charges constatées d'avance	275 822	275 822	
TOTAL	1 907 551	1 907 551	

Détail des Autres Créances :

- Créances reçues par Legs ou donations - Legs « directs »	139 768 €
- Créances reçues par Legs ou donations – Legs « portés » pour les associations membres	110 772 €
- Autres créances	286 443 €

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	391 156
Subventions/financements	43 527
Autres produits à recevoir	202 185
TOTAL	636 869

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	40 000			40 000
Immobilisations Legs destinés à être cédés	168 500		16 500	152 000
Comptes de tiers	93 005	41 407	29 462	104 951
Comptes financiers des Legs portés	253 450	74 760	67 100	261 110
Comptes financiers UNAPEI	16 809	29 689	16 809	29 689
TOTAL	571 764	145 856	129 871	587 750

- Les reprises de provisions constatées à hauteur de 16 500 € en 2023 sur les immobilisations reçues par Legs destinées à être cédées (en raison de leur cession) concernant des Legs portés pour le compte d'associations membres ont été compensées par la constatation de l'augmentation de la dette de l'UNAPEI envers ces mêmes associations bénéficiaires du Legs (Compte 65889. « Augmentation Dettes sur Legs portés ») ;

- La reprise de provision sur compte financier constatée en 2023 pour 67 100 € correspond à une moindre moins-value latente sur l'un des placements du Legs GOUX ; l'impact sur le résultat de l'exercice de cette reprise est neutralisé là aussi par la constatation d'une augmentation de la dette de l'UNAPEI pour un même montant (Compte 66889 « Augmentation Dettes Fi. sur Legs portés »).

- La provision sur compte financier constatée en 2023 pour 74 760 € correspond à une moins-value latente sur les placements du Legs PENIN ; l'impact sur le résultat de l'exercice de cette provision est neutralisé là aussi par la constatation de la diminution de la dette de l'UNAPEI pour un même montant (Compte 75889 « Diminution Dettes sur Legs portés »).

Etat des valeurs mobilières de placement

Valeurs mobilières de placement	Val. comptable	Val. à la clôture	+Value latente	-Value latente
Contrat de capitalisation ALLIANZ Legs "GOU"	1 000 000	1 030 225	30 225	
Obligations Compte titres Legs "GOUX"	1 000 000	813 650		186 350
Parts de SCPI Legs « PENIN »	520 390	445 630		74 760
Contrat de Capitalisation SOGECAP UNAPEI	500 000	505 642	5 642	
Parts de SCPI PRIMOFAMILY UNAPEI	100 000	92 820		7 180
Parts de SCPI PRIMOVIE UNAPEI	250 096	227 587		22 509
Autres valeurs mobilières	1 265 108	1 265 108		
TOTAL	4 635 594	4 380 662	35 867	290 799

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	938 628				938 628
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	1 451 910	422 597			1 874 508
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	422 597	-422 597	526 980		526 980
Dont générosité du public					
Situation nette	2 813 136		526 980		3 340 116
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	1 829				1 829
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	2 814 965		526 980		3 341 945
TOTAL dont générosité du public					

Détail des Autres réserves :	1 874 508 €
- Projet Associatif – Soutien aux régions	240 000 €
- Réserves affectées au Fonds de Dotation	400 000 €
- Réserve d'investissement Projets numériques	465 000 €
- Autres Réserves non affectées	769 508 €

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créiteur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		
SOLDE		

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Nature des fonds	A l'ouverture	Variation liée à la régularisation des ex. antérieurs	Augmentation au cours de l'exercice des biens ou créances à réaliser	Diminutions fonds reportés – cession, donation ou apport au cours de l'exercice	A la clôture
<u>Fonds reportés liés au Legs « directs »</u>					
TREIL	187 731		25 321	200 500	12 252
BEAUNEZ	92 863			92 863	
MICHOT	2600				2600
BARRE	100 468				100 468
ABOULAFIA	10 300			1 946	8 354
<u>Fonds reportés liés aux Legs « portés » (destinés à être donnés)</u>					
GRACIA	1 600 000			1 600 000	
TOTAL	1 993 962		25 321	1 895 309	123 974

Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	A l'ouverture	Augmentation des engagements à réaliser sur fonds attribués	Diminutions fonds dédiés utilisés au cours de l'exercice	A la clôture	Dont part non mouvementée depuis au- 2ans
SITE INTERNET UNAPEI	15 025			15 025	15 025
VIE ASSOCIATIVE	1 760			1 760	
TELE-ODONTOLOGIE	94 763		3 299	91 464	
ACCESSIBILITE FALC	111 925	60 000	38 441	133 484	
FOND D'URGENCE COVID	20 012			20 012	20 012
TOTAL	243 484	60 000	41 740	261 744	35 037

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions obligatoires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des Provisions pour gros entretiens et grandes Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	40 000	106 760		146 760
TOTAL (II)	40 000	106 760		146 760
TOTAL GENERAL (I+II)	40 000	106 760		146 760
Dont dotations et reprises - D'exploitation - Financières -		106 760		

La provision pour litige de 40.000,00 € à l'ouverture correspond à l'appréciation du risque au 31/12/2021 relatif au litige qui oppose l'UNAPEI au fournisseur KOENA sur le projet Cap FALC : ce montant correspondait juste à l'acompte versé initialement. Compte tenu de la persistance du litige et du peu d'avancée de la procédure en cours une provision complémentaire de 40.000,00 € a été constituée au 31/12/2023.

Les autres dotations de l'exercice correspondent pour un montant de 66 760 € au niveau de risque afférent à deux litiges salariés en cours de traitement sur des absences longues au cours de l'exercice.

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	5 779 965	5 042 560	247 003	490 402
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	379 481	379 481		
Dettes fiscales et sociales	661 819	661 819		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 826 377	1 684 446		2 141 932
Produits constatés d'avance	23 469	23 469		
TOTAL	10 671 112	7 791 775	247 003	2 632 334

★ Détail des Autres dettes mentionnées à moins d'un an :

- Dettes des Legs et donations – Dettes des dossiers en cours	23 394 €
- Dettes des Legs et donations – Dettes envers les associations membres légataires	1 113 132 €
- Dettes Rente Survie AXA/CNP à moins d'un an	462 094 €
- Dettes diverses	85 826 €

★ Détail des Autres dettes mentionnées à plus d'un an :

- RENTES SURVIE (LT)	153 706 €
- CONTREPARTIE LEGS SPECIFIQUE (capital placé, fruits reversés)	1 988 226 €

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	70 615
Dettes fiscales et sociales	274 584
Autres dettes	36 400
TOTAL	381 598

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
UNAF	Fonds spécial pour le financement des unions d'associations familiales	70 009	70 009			
AGEFIPH	Au soutien du travail des personnes handicapées	25 420	17 393	8 027		
CNSA	Développement de la participation des déficients mentaux	69 236		13 500		55 736
FDVA	Formation des bénévoles	3 000	3 000			
MALAKOFF HUMANIS	Participation Congrès de Nantes	22 000		22 000		
CG PAYS DE LOIRE	Participation au Congrès de Nantes	2 000	2 000			
ETAT	Aide à l'embauche des apprentis	22 000	22 000			
TOTAL		213 665	114 402	43 527		55 736

Legs, donations et assurances-vie

	Montants
PRODUITS	
Montant perçu au titre d'assurances-vie (75431)	123 561
Montant de la rubrique de produits « legs ou donations » définie à l'article 213-9 (75432)	47
Diminution de dettes sur Legs portés (75889)	133 460
Prix de vente de biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés (7754)	461 406
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés (7814)	16 500
Reprise provision pour dépréciation des VMP (7866)	67 100
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations (7891)	1 895 309
CHARGES	
Autres charges sur Legs et donations (6531)	1 988
Augmentation de dettes sur Legs portés (65889)	28 700
Donations Biens reçus par Legs « portés » (6713)	1 600 000
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés (6754)	567 387
Augmentation de dettes financières sur Legs portés (66889)	67 100
Dotations aux dépréciations des VMP reçus sur Legs « portés » (6866)	74 760
Report de fonds reportés liés aux legs ou donations	25 321
Solde de la rubrique	332 126

Analyse du résultat

COMPTE DE RESULTAT PAR ACTIVITE 2023 - CHARGES

CHARGES	Réalisation 2 023	FONCTIONNEMENT et hors fonctionnement	FORMATION
Achats	559 100	279 006	280 094
Services extérieurs	833 610	828 729	4 881
Autres services extérieurs	1 158 212	1 048 715	109 498
Impôts, taxes et versements	237 941	231 657	6 284
Salaires et charges sociales	2 966 842	2 807 735	159 107
Dotations aux amortissements : sur immobilisations	265 489	254 869	10 620
Dotations aux provisions : sur immobilisations		0	
Dotations aux provisions : créances associations	41 407	14 002	27 406
Dotations aux provisions : stocks			
Dotations aux provisions : autres créances			
Dotations aux provisions : pour risques et charges	106 760	106 760	
Autres charges	69 457	69 430	27
Pertes sur créances irrécouvrables		0	0
CHARGES D'EXPLOITATION I	6 238 818	5 640 902	597 914
CHARGES FINANCIERES II	35 080	35 080	0
Charges except. sur opérations de gestion	12 935	12 935	
Charges except. sur opérations en capital	7 959	7 959	
Dotation aux amortissements et provisions		0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES III	20 894	20 894	0
TOTAL DES CHARGES (I + II + III)	6 294 792	5 696 877	597 914
Impôts sur l'excédent	81 646	81 646	0
ENGAGEMENT A REALISER sur ressources affectées	60 000	60 000	0
EXCEDENT :	526 980	526 980	0
TOTAL GENERAL	6 963 418	6 365 504	597 914

COMPTE DE RESULTAT PAR ACTIVITE 2023 - PRODUITS

PRODUITS	Réalisation 2 023	FONCTIONNEMENT et hors fonctionnement	FORMATION
Conseils et Accompagnements	48 500	35 920	12 580
Prestations de services diverses	1 275 857	776 111	499 747
Cotisations	1 618 377	1 543 543	74 834
Contributions aux services de l'Unapei	1 439 302	1 439 302	
Abonnements et publications	4 813	4 813	
Ventes diverses		0	
Subventions d'exploitation	213 665	211 665	2 000
Dons Manuels et Mécénats	953 331	953 331	
Legs et Donations	332 126	332 126	
Parrainages	711 041	711 041	
Autres produits	29 881	29 881	
Production stockée	-2 258	-2 258	
Production immobilisée	86 764	86 764	
Reprise de provisions	29 462	20 709	8 753
Transfert de charges	122 832	122 832	
PRODUITS D'EXPLOITATION I	6 863 692	6 265 779	597 914
PRODUITS FINANCIERS II	48 296	48 296	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS III	9 690	9 690	0
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)	6 921 678	6 323 765	597 914
Report de ressources non utilisées des EX ANT.	41 740	41 740	0
DEFICIT		0	0
TOTAL GENERAL	6 963 418	6 365 504	597 914

Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

Eléments	Net
Produits exceptionnels	9 690
Produits sur exercices antérieurs (régularisation divers comptes de tiers)	9 690
Charges exceptionnelles	20 894
Charges sur exercices antérieurs (Régularisation divers comptes de tiers associations membres, caisses de retraite, ...)	12 935
Règlement litige droit à l'image	5 000
Régularisation droit à déduction TVA sectorisation	2 959
Résultat exceptionnel	- 11 204

Tableau relatif aux Transferts de charges

Eléments	Net
Refacturation frais NOUS AUSSI (engagés Unapei)	241
Refacturation frais OBSERVEUR (engagés Unapei)	84 351
Remboursement IJ prévoyance Mutex	22 270
Refacturation Salaires générateur de solidarité (au fonds de dotation Unapei)	7 341
Refacturation Salaires étude & famille (au fonds de dotation Unapei)	8 629
Transferts de charges d'exploitation	122 832

AUTRES INFORMATIONS

Engagements et sûretés réelles consenties

- **Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :** Néant
- **Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :** Néant

Engagements reçus en matière de conventions pluriannuelles de partenariat

L'analyse des conventions en cours à la date du 31/12/2023 révèle les engagements suivants pris par les partenaires de l'UNAPEI à l'égard de cette dernière :

ENGAGEMENTS RECUS DES PARTENAIRES	2024	2025	2026
AU TITRE DE CONVENTIONS DE MECENATS PLURIANNUELLES	100 500	90 000	10 000
AU TITRE DE CONVENTIONS DE PARTENARIATS PURIANNUELLES	108 465	54 833	54 833
TOTAL	208 965	144 833	64 833

Aucun engagement reçu ne va au-delà de 2026.

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.

Le montant des engagements s'élève à la clôture de l'exercice à 297 906,50 €.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur :

- le salaire en fin de carrière
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 64 ans
- le taux de rotation du personnel : nul
- le taux moyen d'augmentation des salaires : 1 %
- le taux d'actualisation retenu : 3,17 %
- le taux moyen des charges sociales : 51,88 %

Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	35	
Non cadres	10	
TOTAL	45	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent **à 35.500,81 €**.

Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

Date d'encaissement/bénéfice	(ou) Période d'avantage	Contributeur	Forme juridique	Nature avantage/ressource	Direct/indirect	Mode de paiement	Montant de l'avantage/ressource
30/12/23		BUSALLI CHARLENE	Personne physique	Don manuel	Direct	Virement	15,91
30/12/23		MEUNIER MELANIE	Personne physique	Don manuel	Direct	Virement	11,04
Total Royaume Uni							26,95
30/12/23		CADOT NATHALIE	Personne physique	Don manuel	Direct	Virement	37,36
31/12/23		FONTAINE ERIC	Personne physique	Don manuel	Direct	Virement	2,40
Total Suisse							39,76
30/12/23		BOUSQUET-HOURAT BERTRAND	Personne physique	Don manuel	Direct	Virement	85,55
02/01/23		MVENGOU CRUZMERINO MARTINE	Personne physique	Don manuel	Direct	Virement	5,36
05/02/23		REYMOND JUSTINE	Personne physique	Don manuel	Direct	CB	10,00
31/12/23		JACOBS ELEONORE	Personne physique	Don manuel	Direct	Virement	1,20
	01/01/23 - 31/12/23	MIZZI NORBERT	Personne physique	Don manuel	Direct	CB	120,00
Total Belgique							222,11
30/12/23		MAILLARD ADRIEN	Personne physique	Don manuel	Direct	Virement	335,31
Total USA							335,31
	01/01/23 - 31/12/23	BAÏRI IKEN	Personne physique	Don manuel	Direct	CB	120,00
31/12/23		BALAN TRISTAN	Personne physique	Don manuel	Direct	Virement	11,45
Total Allemagne							131,45
03/04/23		ALLIANCE LAUNDRY CE S.R.O.	Autre personne morale	Location de stands	Direct	Virement	3 630,00
Total République Tchèque							3 630,00
Total Etat "toute provenance"							4 385,58

AUTRES ANNEXES POUR LES ASSOCIATIONS FAISANT APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE au 31/12/20 23 TOTAL	EXERCICE au 31/12/2023 Dont générosité du public	EXERCICE au 31/12/2022 TOTAL	EXERCICE au 31/12/2022 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1-PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Donc, legs et mécénats				
- Dons manuels	629 832	629 832	425 144	425 144
- Legs, donations et assurances-vie	332 126	332 126	388 923	388 923
- Mécénat	323 499	323 499	471 496	471 496
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2-PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	3 057 679		3 102 704	
2.2 Parrainage des entreprises	711 041		697 326	
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 607 566		1 299 654	
3-SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	213 665		199 166	
4-REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	46 271		28 688	
5-UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	41 740		80 554	
TOTAL	6 963 418	1 285 457	6 693 655	1 285 563
CHARGES PAR DESTINATION				
1-MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	5 049 819	1 111 847	5 009 260	1 109 264
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	260 140	57 276	270 750	59 956
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	272 664	39 307	235 575	37 521
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	65 717	9 474	44 624	7 107
3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT	468 596	67 553	450 266	71 715
4-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	177 856		47 397	
5-IMPOTS SUR LES BENEFICES	81 646		36 998	
6-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	60 000		176 188	
TOTAL	6 436 438	1 285 457	6 271 058	1 285 563
EXCEDENT OU DEFICIT	526 980		422 597	

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE au 31/12/20 23 TOTAL	EXERCICE au 31/12/2023 Dont générosité du public	EXERCICE au 31/12/2022 TOTAL	EXERCICE au 31/12/2022 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature	43 940	43 940		
Donc en nature				
2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3-CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Donc en nature				
TOTAL	43 940	43 940		
CHARGES PAR DESTINATION				
1-MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	43 940	43 940		
3-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	43 940	43 940		

Cotisations avec ou sans contreparties

Les cotisations avec ou sans contreparties sont ventilées selon les règles définies

Dons manuels

La rubrique « Dons manuels » comprend les produits reçus des ventes de dons en nature.

Contributions financières sans contrepartie

La rubrique « Contributions financières sans contrepartie » comprend :

- les contributions financières et quotes-parts de générosité reçue d'autres entités ;

Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend

- les ventes de marchandises et de prestations de services ;
- les revenus des actifs non issus de la générosité du public ;
- les redevances d'actifs incorporels ;
- les loyers ;
- les produits financiers ;
- les plus ou moins-values de cession d'actifs.

Elle ne comprend pas les subventions et autres concours publics.

Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- au titre des subventions :
- les subventions d'exploitation ;
- la quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- les concours publics

Pour les rubriques figurant dans les produits liés à la générosité du public, l'entité ventile en aval du compte de résultat par origine et destination les produits dédiés par le tiers financeur à un projet défini et les produits non dédiés.

Missions sociales

La définition des missions sociales et des moyens à mettre en œuvre relève d'une décision de gestion prise par l'organe habilité, en conformité avec l'objet de l'entité.

Les rubriques relatives aux missions sociales comprennent les charges engagées par l'entité pour la réalisation de ces missions et qui ont vocation à disparaître si elle cesse.

Les charges engagées pour la réalisation des missions sociales comprennent les coûts directement liés aux activités et services rendus pour réaliser ces missions, tels que les frais de personnel directs, les fournitures et services extérieurs engagés pour réaliser les missions.

Elles comprennent également les coûts indirects qui sont engagés pour réaliser les activités et services rendus au titre des missions sociales.

Ces coûts sont ceux qui sont mis en œuvre spécifiquement pour la réalisation d'une ou plusieurs missions sociales.

Ces coûts sont généralement fonction de l'ampleur des missions réalisées. Ces coûts peuvent faire l'objet de répartitions et doivent tenir compte de l'utilisation effective des moyens concernés.

Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'entité dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires, etc. ;
- les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ; les prestations de services de collecte ou de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat, les charges des legs résultant de stipulations testamentaires ;
- les frais de tenue, de location ou d'acquisition de fichiers de donateurs ou mécènes ;
- les frais d'appel et de gestion de cotisations sans contrepartie ;
- les frais d'appel à bénévolat ;
- les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public - les achats de marchandises et de prestations de services destinées à la vente qui pour les entités faisant appel à la générosité du public sont vendus à un prix bien plus élevé que son prix d'achat.

Frais de recherche d'autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

- les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales ;
- les charges d'un secteur marchand.

Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité. Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ». Les frais de fonctionnement comprennent notamment les charges affectées aux activités suivantes :

- gouvernance ;
- communication ;
- Ressources humaines ;
- comptabilité et gestion financière y compris les frais de gestion de la tarification pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux et les établissements de santé ;
- juridique ;
- moyens généraux ;
- informatique.

Charges financières

Les charges financières sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds » si l'entité en justifie. A défaut, elles figurent dans les frais de fonctionnement

Dotations aux provisions et dépréciations

La part des dotations aux provisions et dépréciations relative à la générosité du public ainsi que le report en fonds dédiés figurent dans le compte de résultat par origine et destination.

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public. Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

Rapprochement des charges

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales réalisées en France : par l'organisme	Missions sociales réalisées en France : versements à d'autres organismes	Missions sociales réalisées à l'étranger : par l'organisme	Missions sociales réalisées à l'étranger : versements à d'autres organismes
Achats de marchandises				
Variation de stock	322			
Autres achats et charges externes	2 150 064			
Aides financières		260 140		
Impôts, taxes et versements assimilés	232 622			
Salaires et traitement	1 721 078			
Charges sociales	664 229			
Dotations aux amortissement et dépréciations	236 560			
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	19 316			
Charges financières	4 734			
Charges exceptionnelles	20 894			
Participations des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL	5 049 819	260 140		

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Frais de recherche de fonds : Générosité du public	Frais de recherche de fonds : Autres ressources	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	141 432		49 103	
Aides financières			5 320	
Impôts, taxes et versements assimilés			249 160	
Salaires et traitement	88 239	44 152	135 426	
Charges sociales	42 992	21 565	28 928	
Dotations aux amortissement et dépréciations				
Dotations aux provisions				177 856
Reports en fonds dédiés				
Autres charges			1	
Charges financières			658	
Charges exceptionnelles				
Participations des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL	272 664	65 717	468 596	177 856

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Impôts sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Achats de marchandises			
Variation de stock			322
Autres achats et charges externes			2 340 599
Aides financières			260 140
Impôts, taxes et versements assimilés			237 941
Salaires et traitement			2 102 630
Charges sociales			864 211
Dotations aux amortissement et dépréciations			265 489
Dotations aux provisions			177 856
Reports en fonds dédiés		60 000	60 000
Autres charges			19 317
Charges financières			5 392
Charges exceptionnelles			20 639
Participations des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices	81 646		81 646
TOTAL	81 646	60 000	6 436 438

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales réalisées en France	Missions sociales réalisées à l'étranger	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens					
Prestations de services	43 940				43 940
Personnel bénévole					
TOTAL	43 940				43 940

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	1 111 847	1 109 264
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
agissant à l'étranger	57 276	59 956
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
agissant à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	39 307	37 521
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	9 474	7 107
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	67 553	71 715
TOTAL DES EMPLOIS	1 285 457	1 285 563
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	43 940	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	43 940	

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N	Exercice N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuel	629 832	425 144
- Legs, donations et assurances-vie	332 126	388 922
- Mécénats	323 499	471 496
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL DES RESSOURCES	1 285 457	1 285 562
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
- Bénévolat		
- Prestations en nature	43 940	
- Donc en nature		
TOTAL	43 940	

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	Exercice N	Exercice N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	20 012	20 012
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	20 012	20 012

Présentation du compte emplois-ressources (CER)

Parce que l'UNAPEI a fait appel à la générosité du public en 2023 et que l'association entre ainsi dans le cadre de la loi n°91-772 du 7 août 1991, il a été établi un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) au 31/12/2023.

Le CER a pour finalité de pouvoir suivre l'affectation des ressources collectées auprès du public aux différents types de dépenses.

Les règles de gestion et d'établissement du CER sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CER ; Elles ont fait l'objet d'une décision d'approbation du conseil d'administration de l'UNAPEI en date du 13/04/2019.

Méthode d'élaboration

Le CER est structuré de façon suivante :

Les colonnes 1 et 2 des tableaux qui fondent le CER correspondent aux données de ressources et d'emploi de ces ressources issues de la générosité du public relatives respectivement à l'exercice clos le 31/12/2023 et à l'exercice clos le 31/12/2022. Le total des ressources et des emplois correspond au total des charges et des produits de la colonne du compte de résultat correspondant à « dont générosité du public ».

Les méthodes utilisées, au titre de l'exercice clos le 31/12/2023, d'identification des ressources et des emplois de ces mêmes ressources issues de la générosité du public sont identiques aux méthodes employées au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 ; nous les rappelons dans les développements qui suivent.

Les charges et les produits du compte de résultat sont affectés analytiquement selon leur origine et leur utilisation.

- ✓ Les coûts directement affectables à une mission sociale sont imputés dès l'enregistrement comptable de l'opération
- ✓ Les coûts non directement affectables sont répartis en fonction de clés de répartition déterminées comme explicité ci-après.

1- Ressources Liées à la générosité du public

Les ressources issues de la générosité du public sont ventilées par origine et selon la même classification que dans le Compte de Résultat par Origine et Destination.

Chacune des ressources collectées par l'UNAPEI a donc été répartie en fonction de sa nature conformément à la nomenclature du CER.

2- Emplois des ressources collectées auprès du public

Les emplois ont été ventilés de la façon suivante :

✓ Missions sociales :

L'UNAPEI disposant en interne d'une comptabilité analytique, les emplois sont déjà répartis par type de missions sociales. Ces dernières s'articulent autour des actions suivantes :

- ➔ Soutenir, accompagner et conseiller les associations de parents et de personnes handicapées ;
- ➔ Aider, soutenir et accompagner les personnes handicapées et leurs familles
- ➔ Valoriser l'image et favoriser l'intégration de la personne handicapée dans la société

Le coût global des missions sociales inclut :

- Les coûts directs nécessaires à la bonne réalisation des missions sociales (frais liés à l'organisation des journées thématiques, des commissions spécialisées, frais impression des guides, charges du personnel œuvrant intégralement sur une ou plusieurs missions sociales, etc)
- Les coûts indirects représentant une quote-part des charges de structure et des charges du personnel des fonctions supports. Cette quote-part est déterminée en fonction d'une clé de répartition expliquée ci-dessous.

Ces coûts indirects sont isolés dans des rubriques analytiques dont l'intitulé commence par « à répartir » :

- A répartir fonctionnement siège
- A répartir services généraux
- A répartir informatique

Il a été déterminé, pour les services supports, un pourcentage d'affectation aux missions sociales et aux fonctions supports (frais de fonctionnements) :

Services	Missions sociales	Fonctions supports
Pôle direction	50%	50%
Services généraux	80%	20%
Comptabilité	30%	70%

Ainsi, la quote-part des coûts indirects, hormis la quote-part du salaire brut des services supports déterminés en fonction des clés de répartition ci-dessus, se calcule à partir du pourcentage suivant :

$$\frac{\text{Masse salariale des salariés affectés aux missions sociales(*)}}{\text{Masse salariale globale de l'année}}$$

(*) Est égale à la somme de la masse salariale brute des salariés directement impactés par les missions sociales + la masse salariale des services supports pour la partie missions sociales (déterminée avec les % d'affectation précisés au-dessus).

✓ Frais de recherches de fonds :

Ces frais sont isolés dans une rubrique analytique spécifique. Cela concerne l'impression et l'affranchissement des mailings d'appels aux dons mais aussi la part de masse salariale chargée des salariés dont les temps de travail sont directement affectables à l'activité de collecte de fonds.

✓ Frais de fonctionnement :

Il s'agit des charges isolées dans les sections analytiques « à répartir » précisés plus haut, déduction faite de la quote-part affectée aux missions sociales et auxquelles sont ajoutées la masse salariale chargée des fonctions supports.

3- Principe d'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public dans l'année, sont affectées aux emplois selon l'ordre de priorité suivant :

- 9,05 % à la couverture des frais d'appel à la générosité du public et des frais de fonctionnement

Le solde 90,95 % étant affecté aux missions sociales.

CONTACT



15, rue coysevox
75018 Paris


📞 01 44 85 50 50

@ ww.unapei.org
unapeietentreprises.fr
contact@unapei.org

 facebook.com/pageUnapei

 twitter.com/unapei_infos

 linkedin.com/company/unapei

 instagram.com/_unapei